

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Beaulieu

Lundi 25 septembre 2017 à 20h00 de 20h à 22h05

Collège de Beaulieu

Parents :	Mmes Magali Brühlart , Carole Masliyah Vernez , Carla Rebelo Da Silva Ferreira , Aude Zurbuchen , Csilla Vittoz M. Yves Steiner
Professionnel-le-s :	Mmes Emmanuelle Wolff , Bénédicte Graz , Béatrice Maurer , Valérie Nardin Baur , Tatiana Petter , Jacklynn Puyol , Danielle Zombath
Organisations :	Mmes Sylvie Favre Truffer (Droit de Cité), Amélie Junod , Association des parents d'élèves (Apé), M. Théodore Hartmann (Maison de quartier de la Pontaise)
Autorités politiques :	Mme Sandrine Schlienger M. Eric Bettens
Excusé-e-s (en congé) :	Mmes Léa Isnard , Elisabeth Tanghe
Absent-e-s :	M. Antoine Burnier (Centre d'animation de la Cité)

Ordre du jour

1. Accueil et Adoption du PV de la séance du lundi 15 mai 2017 et du présent OJ.
2. Elections - démissions –admissions – présentation et recrutement
3. Retour sur la séance de coordination des président-e-s des CET du 12 juin
4. Rentrée scolaire 2017 : questions
5. Projet de ballade ludique : présentation du GT
6. Informations aux parents : Café école-parents sur trois sites de l'établissement, proposition de projet et présentation du budget
7. Flyer pour présenter la CET : discussions sur les propositions faites
8. Projet de Règlement d'établissement : présentation par le GT
9. Prise de décision concernant le-les projet-s à mettre en œuvre.
10. Divers

1. Accueil et Adoption du PV de la séance du lundi 15 mai 2017 et du présent OJ.

Des légères modifications au PV du 15 mai 2017 sont proposées, puis le PV ainsi que l'OJ de ce jour sont adoptés.



2. Elections - démissions –admissions – présentation et recrutement

Démissions du quart professionnel en fin d'année scolaire 16-17 : Mesdames Salomé

Mrazek et Valérie Gadina.

Absences pour congé maternité : Mesdames Léa Isnard et Elisabeth Tanghe.

La Conférence des maîtres de la rentrée a voté à l'unanimité la décharge de la désignation des enseignant-e-s à Danielle Zombath.

Deux remplaçantes sont désignées : Mesdames Jacklynn Puyol, enseignante de soutien à Beaulieu, et Valérie Nardin Baur, infirmière scolaire à Beaulieu.

Admission des deux nouvelles enseignantes : Béatrice Maurer (1-2P à Beaulieu) et Tatiana Petter (5P à Beaulieu).

Sylvie Favre Truffer propose de devenir membre dans le quart associatif du fait du manque de place dans le quart parents et de son affiliation à l'association Droit de Cité.

C'est désormais Théodore Hartmann qui représentera la Maison de quartier de la Pontaise, il remplace sa collègue Manuela Calado.

3. Retour sur la séance de coordination des président-e-s des CET du 12 juin

Csilla Vittoz nous expose brièvement les différents projets des diverses commissions d'établissement de la Ville.

- Des visites pour introduire l'établissement aux 7H à Isabelle-de-Montolieu, aux Bergières et à C.F. Ramuz
- Des soirées et des présentations pour les parents Elysée, Entrebois, Mon-Repos
- Des facilités informatiques pour accéder aux documents des CET
- Des journées des métiers co-organisées entre Villamont, Isabelle-de-Montolieu et Bergières
- Petit journal « le Canard » par la Sallaz accessible sur le site CET de la Sallaz
- Des courses des familles à Floréal et Belvédère, match parents-élèves à Béthusy
- Spectacle « incroyable talent » par les 3-6P à Prélaz en collaboration avec la Bourdonnette et la Maison de quartier de la Pontaise.

4. Rentrée scolaire 2017 : questions

Csilla Vittoz informe qu'elle a eu de nombreuses questions de parents suite aux changements imprévus d'enclassement des élèves de 6P de la Pontaise et de l'information communiquée aux parents mi-juillet, puis début août pour la répartition alors que les élèves devaient normalement reprendre la nouvelle année dans leur classe et avec leur enseignante de 5P, ce qui a déstabilisé et inquiété les enfants.

Danielle Zombath demande que l'on renvoie les parents à elle lorsqu'il y a de telles questions. Elle explique que le bâtiment de la Pontaise a connu des effectifs défavorables (30 ou 50 élèves). La moyenne des élèves à avoir par classe est de 19,5 et pour éviter d'avoir des classes surchargées (à 25 élèves), les classes multi-âges sont une option. La Direction a connaissance très tard des effectifs réels du fait des mouvements des familles (déménagements). Après avoir demandé que la classe multi-âges 4-5P devienne 5-6P, la direction a dû attendre la réponse du département qui est arrivée très tard.

La directrice Danielle Zombath dit à la fois regretter ce qui s'est passé tant pour les enseignant-e-s que pour les familles concernées par les changements de dernière minute, mais elle ne peut pas non plus nous assurer qu'une telle situation ne se reproduira pas dans l'établissement, du fait des critères fixes et fluctuants à considérer lors des enclassements. Elle précise qu'aucun parent n'a fait recours. Csilla Vittoz précise que cela est surtout dû au fait que les lettres recommandées envoyées aux parents par l'établissement, pré requis à un recours des parents, sont arrivées le vendredi précédant la rentrée scolaire et que l'ensemble des parents a préféré maintenir leurs enfants dans une situation inconfortable mais stabilisée, plutôt que dans une nouvelle incertitude.



A la question d'Yves Steiner de savoir si de telles situations se sont produites ailleurs en ville, il est répondu qu'un autre établissement a dû fermer une classe avec les mêmes conséquences de réorientation dans des autres classes des élèves de cette classe fermée. La seconde question de Monsieur Steiner concerne les délais d'annonce, et pourquoi la DGEO a tant tardé à donner une réponse.

5. Projet de balade ludique : présentation du GT

Présentation du plan de la balade autour des différents bâtiments de l'établissement par Yves Steiner. La balade est prévue en juin 2018 et dure environ une heure trente. Elle a été testée par les membres du sous-groupe. Les détails concernant le pique-nique, les activités, la formation des assistants de balade, les sponsors et le budget sont à venir. Il s'agit d'inviter les familles avec une date de réserve.

6. Informations aux parents : Café école-parents sur trois sites de l'établissement, proposition de projet et présentation du budget

Présentation du projet en cours par Aude Zurbuchen. Dès 2018 : 6 cafés par année, deux dans trois bâtiments de l'établissement : Barre, Beaulieu, Pontaise/Colline

- à la fin de l'année scolaire (juin) : accent sur la transition : rencontre des parents et professionnels volontaires avec les parents qui ont des enfants futurs 3^{ème} ou 5^{ème} Harmos.

- à la rentrée un café spécial parents de 1^{ère} Harmos: accueil par les parents et professionnels.

Départ du projet : coup d'essai en 2017 :

- Novembre-décembre : Trois cafés, un par lieu : présenter la CET et faire connaissance.

Le budget 2017 avoisine les fr. 300.- sans compter l'impression des flyers. Discussion autour du fait que l'invitation soit en plusieurs langues et des possibilités d'impression. Le sens de rédiger l'invitation en plusieurs langues découle de la volonté d'en faire un moment d'ouverture et de partage. Des membres de la CET s'engagent à trouver des traducteurs pour les trois langues pas encore traduites pour l'invitation au café. M. Théodore Hartmann propose que la Maison de quartier de la Pontaise prête plusieurs thermos.

7. Flyer pour présenter la CET : discussions sur les propositions faites

Csilla Vittoz et Amélie Junod proposent une présentation de la CET qui serait imprimée au dos de l'invitation aux cafés école-parents. Les membres prennent connaissance de la proposition, proposition est faite d'ajouter les projets sur lesquels la CET planche actuellement.

8. Projet de Règlement d'établissement : présentation par le GT

Le projet de concours des meilleures illustrations du Règlement d'établissement est présenté par Bénédicte Graz. Il s'agit de travaux collaboratifs en classe, le délai de remise des travaux est fixé à fin octobre et la Commission élira les trois meilleures oeuvres. Le sous-groupe devra trouver le type de cadeaux approprié, l'idée serait de demander à l'enseignante de classe ce qui serait un bon cadeau pour sa classe.

Il est demandé aux sous-groupes d'organiser les critères et le mode de sélection pour la prochaine réunion de la CET.

9. Prise de décision concernant les projets à mettre en œuvre.

Pour le projet de balade ludique, des informations supplémentaires seront transmises aux membres de la CET lors de notre prochaine réunion.

L'ensemble des membres de la Commission se prononce pour le projet de café école-parents et l'impression du flyer moyennant la prise en compte des modifications demandées. Décision est



prise de faire imprimer les flyers par internet et d'organiser les cafés dans la cour de l'école. Une coordination entre l'école et le sous-groupe de travail permettra que les responsables de sites et les concierges soient informés du projet.

D'une manière générale, il est souhaité que les différents membres de la CET prennent part aux divers projets lors de leur mise en œuvre.

10. Divers

Néant.

Conclusion de la séance à 22h05.

Lausanne, février 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch